Années sabbatiques

Par **unepetiteperle27**, le **26/04/2011** à **18:01**

Bonjour,

Voilà je vous présente mon problème... J'ai décidé de m'arrêter un an (année 2011-2012) après avoir conclu ma licence de droit. J'avais vraiment besoin de m'aérer et de partir loin puisque je suis réellement perdue quant à mon futur. Sachant que bon nombre de personnes m'avaient plus ou moins déconseillées parce que oui sa fait mal sur le CV... et étant donnée que le mien était déjà vide... c'était encore plus compliqué.

Mais bon j'ai décidé de le faire et je ne le regrette pas. Je m'aère l'esprit au Portugal et sa me fait vraiment beaucoup de bien. Bref sauf que les choses n'ont pas été dans le sens ou je le voulais : je voulais venir passer le permis, chercher un stage chez un avocat ou quelque chose du genre... sauf que la "paperasse administrative" a mis plus longtemps que prévu et résultat on est bientôt en mai et je n'ai toujours pas mon permis et n'ait pu par conséquence trouver un stage à Coimbra (étant donné que dans le coin il est très difficile de trouver boulot ou autre).

Bref et donc je m'étais dis que cette année je retenterais d'intégrer l'Université de Coimbra (comme l'an dernier sauf que j'avais loupé mon semestre pour 0.03) sans passer par quelque programme international en pensant que depuis septembre j'aurai pu mettre l'argent de côté pour me payer le master même en sachant que les hypothèses d'intégrer l'Université étaient assez réduites vu les moyennes demandées ici et sachant que la mienne est de 10.5. Mais je voulais quand même tenter pour pouvoir rester ici et je compte tout de même tenter sauf que je n'ai pas l'argent pour le faire... et ce n'est pas en 2 mois que j'arriverais à mettre assez d'argent de côté pour le faire...

Donc en gros je voudrais encore rester ici un an pour pouvoir retenter l'année d'après. C'est peut être la pire connerie de ma vie mais j'ai 22 ans et je ne voudrais pas le regretter et sachant que si j'arrive à faire mon master ici il me sera plus facile de trouver un boulot dans le cas ou je décide de faire ma vie ici.

Mais je continue dans une énorme impasse. Et dans le cas ou tout tomberait à l'eau (parce que oui j'y pense)... pensez-vous qu'après deux années sabbatiques il est possible de se réinscrire à la fac sans trop de difficultés?

Sachant que je ne veux absolument pas lâcher mes études, mais qu'à la base tout était bien simple dans ma tête : j'avais besoin d'air, je voulais passer mon permis ici et avoir une expérience dans un stage ou n'importe quel boulot pour m'inscrire à la fac de Coimbra et dans le cas ou je n'y arrivais pas je revenais en France pour faire mon master (après un an

d'arrêt) sans penser qu'allaient se rajouter les problèmes administratifs et financiers...

J'attends vos réactions... et désolée pour le "pavé".

Par **Camille**, le **27/04/2011** à **08:55**

Bonjour,
[quote="unepetiteperle27":3bd09siv]
J'attends vos réactions... [/quote:3bd09siv]
Oui, mais c'est quoi, exactement, vos questions ?
Vous voulez qu'on vous aide à justifier deux ans d'inactivité pour des questions de "paperasse administrative", autrement inexplicables ?
Vous voulez qu'on vous dise qu'un "trou de deux ans" parce que vous aviez "besoin de vous aérer" n'aura pas de conséquences significatives ?
Comment voulez-vous qu'on le sache à l'avance ?
Ou plutôt...
Sachant qu'à l'heure actuelle, ceux qui ont poursuivi leurs études sans interruption ont déjà beaucoup de mal à trouver un premier emploi dans les domaines qui les intéressent, concluez vous-mêmes.
:ymdaydream:

Image not found or type unknown

Par **Maria**, le **27/04/2011** à **12:43**

[quote="Camille":v5jvcp8t]Bonjour,
[quote="unepetiteperle27":v5jvcp8t]
J'attends vos réactions... [/quote:v5jvcp8t]
Oui, mais c'est quoi, exactement, vos questions ?
Vous voulez qu'on vous aide à justifier deux ans d'inactivité pour des questions de "paperasse administrative", autrement inexplicables ?
Vous voulez qu'on vous dise qu'un "trou de deux ans" parce que vous aviez "besoin de vous aérer" n'aura pas de conséquences significatives ?
Comment voulez-vous qu'on le sache à l'avance ?[/quote:v5jvcp8t]

Meme avis. Comment savoir a l'avance? Puis ca depend d'ou vous allez travailler ensuite notamment. En France le faire de prendre une annee sabbatique n'est pas tres bien vu. Par contre en GB, tous les etudiants partent un an apres leur baccalaureat (enfin, l'equivalent), pour faire des petits boulots, de l'humanitaire,...

Mais 2 ans ca me parait beaucoup Image not found or type unknown

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés